

TEST POUR L'OBTENTION DU CACES® : PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNES (P.E.M.P.) CATÉGORIES 1A, 1B, 3A et 3B			
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS	
Être capable d'acquérir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité de Plate-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (P.E.M.P.) suivant la recommandation R386.	Toute personne expérimentée à la conduite et à l'utilisation d'une Plate-Forme Elévatrice Mobile de Personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas avoir de contre indication médicale.</li> <li>- Comprendre la langue française.</li> <li>- <b>Veillez préciser lors de l'inscription si la personne peu rencontrer des difficultés de compréhension ou autre lors de la réalisation des tests théorique et/ou pratique</b></li> </ul>	
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : En fonction du nombre de catégories			
CONTENU DU TEST			
TEST THÉORIQUE : Le questionnaire de test est rédigé en langue française.		TEST PRATIQUE : En fonction de la catégorie de P.E.M.P.	
<p><b>Le conducteur devra être capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Démontrer ses connaissances réglementaires : 30 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôles des différentes instances et organismes de prévention.</li> <li>- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot.</li> <li>- Les responsabilités du conducteur.</li> </ul> </li> <li><b>2. Apprécier la classification et les technologies : 30 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la classification par catégorie de P.E.M.P.,</li> <li>- Connaître la technologie de la P.E.M.P.</li> </ul> </li> <li><b>3. Caractériser les usages et les risques : 30 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques, les utilisations courantes et les avantages et inconvénients des différentes catégories de P.E.M.P.,</li> <li>- Connaître les principaux risques : renversement, chute, heurt...</li> </ul> </li> <li><b>4. Définir les principes de sécurité : 30 mn</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles de stabilité et de mise en œuvre ; de conduite, de circulation et de stationnement,</li> <li>- Savoir vérifier l'adéquation de la P.E.M.P. en fonction de la charge, de la hauteur de travail et de la nature du travail,</li> <li>- Connaître les distances de sécurité,</li> <li>- Connaître les organes de sécurité, les vérifications et les entretiens.</li> <li>- Connaître les consignes et les manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.</li> </ul> </li> </ol>		<p><b>Le conducteur devra être capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Effectuer l'examen de l'adéquation</b></li> <li><b>2. Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité et l'état de la P.E.M.P.</b></li> <li><b>3. Positionner la P.E.M.P.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécuter les gestes de commandement,</li> <li>- Mettre en place la P.E.M.P. (avec balisage, stabilisateurs et mise à niveau...)</li> <li>- Positionner la plate-forme et manœuvrer avec souplesse et précision.</li> </ul> </li> <li><b>4. Effectuer les manœuvres de secours</b></li> </ol> <p style="text-align: center;"><b>Le port des EPI est obligatoire.</b></p> <p><b>Catégories de PEMP utilisables pour nos formations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type 1 : la translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport (position repliée).</li> <li>- Type 2 : la translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis.</li> <li>- Type 3 : la translation avec la plate-forme de travail en position haute peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail</li> <li>- Groupe A : élévation suivant axe verticale.</li> <li>- Groupe B : élévation multidirectionnel.</li> </ul>	
DURÉE	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES	
7 heures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen théorique par test écrit (QCM, note éliminatoire).</li> <li>- Examen pratique.</li> <li>- Résultat minimum : 70% de bonnes réponses.</li> </ul>	
PÉDAGOGIE			
<p><b>Pour le test en entreprise (renseigner au préalable la convention de mise à disposition):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Le test théorique se déroulera</u> : dans une salle de formation équipée et adaptée (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant).</li> <li>- <u>Le test pratique se déroulera</u> : sur une zone d'évolution intérieure et extérieure balisée et adaptée avec une P.E.M.P. accompagnée du rapport de vérification et de la notice d'utilisation.</li> </ul> <p><b>Test en entreprise : voir convention de mise à disposition</b></p>			
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR	
<p>Un «Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité » CACES® sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.</p> <p><i>Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec.</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, harnais, gants de manutention, casque, gilet...).</li> <li>- Une pièce et une photo d'identité.</li> </ul>	

**Renouvellement du CACES® tous les 5 ans.**